ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médecins

Question au Gouvernement n° 1032

Texte de la question

SITUATION MÉDICALE EN FRANCE

M. le président. La parole est à M. Lucien Degauchy, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Lucien Degauchy. Monsieur le président, ma question s'adresse à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé. Elle concerne la situation médicale française dans les zones rurales et dans les zones urbaines qui se désertifient.

Ainsi, dans certains endroits situés en zone rurale, on a perdu depuis cinq ans plus d'un quart de nos médecins. La situation n'est pas plus favorable en zone urbaine. Dans le XVIIIe arrondissement de Paris, par exemple, le nombre de médecins a chuté de plus de 17 % durant la même période. Nous savons que la France fait depuis bien longtemps appel à des médecins formés hors de l'Union européenne. Nous constatons également, ce qui est déjà plus acceptable, que de nombreux Français vont étudier chez nos voisins européens. C'est d'autant plus facile que, sur vingt-sept pays, trois seulement, dont la France, ont un *numerus clausus*. Le nombre de ces étudiants est estimé entre 10 000 et 20 000, ce qui est énorme.

Madame la ministre, deux solutions s'offrent à nous. Soit on supprime notre *numerus clausus*, soit on harmonise la réglementation européenne, ce qui permettra à nos futurs médecins de pouvoir poursuivre leurs études en France. Je vous remercie de votre réponse. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé.

Mme Marisol Touraine, *ministre des affaires sociales et de la santé.* Vous avez raison de souligner, monsieur le député, que, dans quelques-uns de nos territoires, le nombre de professionnels de santé, et pas simplement de médecins, a diminué au cours de ces dernières années. C'est un phénomène face auquel la précédente majorité est restée relativement inerte puisque aucune politique n'a été mise en place afin de répondre au défi ainsi posé. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. Nous écoutons la réponse !

Mme Marisol Touraine, *ministre.* La question est de savoir si le problème est dû à un nombre insuffisant de médecins ou à leur mauvaise répartition sur le territoire. En effet, au 1er janvier de cette année, on comptait environ dans notre pays 218 300 médecins inscrits en activité, ce qui est un des nombres les plus élevés de notre histoire. Ainsi, en trente ans, nous avons, sans compter l'augmentation de la population française, constaté une hausse de 30 % de la démographie médicale, ce qui signifie tout simplement que les médecins se concentrent dans certaines zones au lieu de se répartir plus équitablement, en particulier dans les zones rurales.

M. Bernard Accoyer. Et les 35 heures !

Mme Marisol Touraine, *ministre.* Pour mieux répondre aux attentes des professionnels de santé et pour mettre fin à la politique systématique menée contre les établissements de santé de proximité, en particulier contre les hôpitaux présents dans nos territoires ruraux qui ont une vocation et qui permettent aux médecins libéraux d'avoir des contacts et de tisser des réseaux importants, j'ai lancé avec le Gouvernement le pacte territoire santé. La politique conduite par le Gouvernement a pour objectif d'encourager de nouvelles pratiques médicales telles que le travail en équipe et la formation au plus près de nos territoires ruraux. Nous pourrons ainsi ensemble faire en sorte que des professionnels de santé soient présents sur tout le territoire de notre République. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. Bernard Accoyer. Ce n'est pas une réponse sérieuse !

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QG1032

Données clés

Auteur : M. Lucien Degauchy
Circonscription : Oise (5e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1032
Rubrique : Professions de santé
Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 27 juin 2013
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 juin 2013